

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 9 Février 2021

Président : M. MALLET

BONUS MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 505 sur le site du District de l'Isère Football

RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....

.....Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes *dès lors que toutes les personnes désignées* auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes NON reçues ce jour

Abbaye ; Agnin ; Artas Charantonay ; Billieu ; Bizonnes ; Boss ; Claix ; Commelle ; Echirolles ; Fc 2a ; Grenoble Dauphine ; Gresivaudan ; Les Avenireres ; Moirans ; Nivolas ; Noyarey ; St Cassien ; St Maurice Exil ; Susville ; Thodure

Listes reçues MAIS NON validées (aucune)

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.